



Monsieur le Ministre de l'action et des comptes publics

Monsieur Gérard Darmanin

Ministère de l'économie et des finances

139, rue de Bercy

75572 PARIS Cedex 12

## LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE MINISTRE

Monsieur le Ministre,

En 9 ans, de 2008 à 2017, le pouvoir d'achat des retraités français a diminué de 7.8% par rapport au Salaire Mensuel de Base, ce qui correspond à une érosion des pensions de retraites de 0.86% par an.

Cette tendance s'est aggravée ces quatre dernières années pour atteindre 1.17% par an.

Les causes de ce décrochage sont connues:

- Indexation des pensions sur la seule évolution de l'indice des prix à la consommation,
- Mesures fiscales et prélèvements sociaux défavorables aux retraités,
- Gel des pensions pendant plusieurs années,
- Report total, cumulé jusqu'à un an de la date de revalorisation des pensions...

Les mesures adoptées dans la loi de finance de la sécurité sociale 2018 : la majoration du taux de CSG de 1.7 point et le report de la revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ont provoqué la colère des retraités ; laquelle s'est exprimée massivement dans la rue le 15 mars dernier.

Les retraités ne supportent plus d'être stigmatisés comme des privilégiés appartenant à « une génération dorée ». Ils déplorent que leur action bénévole dans la société, leur investissement dans le monde associatif, leur rôle d'aidants et de soutien aux familles ne soient davantage reconnus par la société.

Ils sont plus de 17 millions, électeurs et consommateurs, et leur place dans la société reste essentielle. Or, une fois de plus, pour 2018, le Gouvernement a décrété le gel des pensions alors que l'inflation mesurée fin février sur les 12 derniers mois s'élève selon l'INSEE à 1,2%.

C'est pourquoi l'UNSA Retraités tient à porter à votre connaissance ses revendications pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités.

- Revalorisation des petites retraites,
- Compensation intégrale de la majoration de CSG pour les 7.5 millions de retraités qui la subissent depuis janvier 2018,
- Revalorisation de l'ensemble des pensions au 1<sup>er</sup> octobre 2018 sur la base de l'inflation constatée entre le 31 août 2017 et le 31 août 2018,
- Ouverture de négociations pour une révision des règles de réévaluation des pensions tenant compte à la fois de l'évolution de l'indice des prix à la consommation et de l'évolution du salaire mensuel de base.
- Institution d'un rendez-vous annuel entre les organisations syndicales de retraités et le gouvernement pour une discussion autour de la revalorisation des pensions.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de prendre en considération nos revendications afin que le Gouvernement prennent des mesures permettant de restaurer le pouvoir d'achat des retraités fortement dégradé ces dernières années.

Naturellement, nous nous tenons à votre disposition pour toute rencontre à ce sujet.

Nous vous demandons de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre respectueuse considération.

A Paris le 30 mars 2018

Jean-Marc SCHAEFFER

Secrétaire Général